



## Retirer une plainte pour violences conjugales

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

J'ai été victime de violences conjugales

les pompiers et policiers sont venus chez la voisine de mon ami ou je me suis réfugiée

je suis allée à l'hôpital et j'ai un autre rendez-vous demain à l'hôpital Dieu pour une confirmation judiciaire de mon état

je voudrais savoir comment faire pour retirer ma plainte pour ne pas qu'il y ait un casier judiciaire tout en ayant une punition et en étant soignée et suivie médicalement?

que faire?

merci de me répondre rapidement

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

La situation est délicate.

Vous pouvez retirer votre plainte mais cela ne mettra pas fin aux poursuites car il appartient au procureur de la République de décider si des poursuites doivent ou non avoir lieu.

De plus, bien que je comprenne votre point de vue, il ne peut y avoir de sanction pénale sans poursuite.

Le fait que votre ami soit pénalement poursuivi a une double finalité : vous protéger et le sanctionner pour ses actes.

Quant à un éventuel casier judiciaire : dans l'hypothèse où il serait pénalement sanctionné, il pourra solliciter du juge une non-inscription au B2 (la condamnation ne figurera qu'au B1).

Cordialement